

*Électricité - Structures et options tarifaires
(thème 1)*

Balisage des structures et options tarifaires des
distributeurs d'électricité et pistes de solution

Présenté à la Régie de l'énergie
AVIS SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LES PRATIQUES TARIFAIRES DANS LE
DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL

Pierre-Olivier Pineau
Professeur titulaire, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal

Simon Langlois-Bertrand
Fellow, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University

15 décembre 2016

Électricité - Structures et options tarifaires (thème 1) - Balisage des structures et options tarifaires des distributeurs d'électricité et pistes de solution

Pierre-Olivier Pineau, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal

Simon Langlois-Bertrand, Fellow, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University

À propos de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie – HEC Montréal

La Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal a pour mission d'accroître les connaissances sur les enjeux liés à l'énergie dans une perspective de développement durable, d'optimisation et d'adéquation entre les sources d'énergie et les besoins de la société. La chaire existe grâce au soutien d'entreprises partenaires : BMO, Boralex, Énergie renouvelable Brookfield, Enbridge, Gaz Métro, McCarthy Tétrault, PwC et Valero. Pour plus d'information, veuillez consulter le site energie.hec.ca

Remerciements

Lucile Tranchecoste et Félix Séguin ont contribué à ce document à travers des recherches et des analyses.

Chaire de gestion du secteur de l'énergie

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 2A7

Web : energie.hec.ca

Twitter : @HECenergie

©2016 Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal. Ce document n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Sommaire exécutif

Les technologies changent les manières de produire et de consommer l'électricité. La structure des tarifs d'électricité doit s'adapter, même si cela pose des défis de transition. Si toute évolution engendre des avantages et des désavantages différents pour chacun, le statu quo pourrait ultimement être défavorable à tous. Il faut donc être prêt à renouveler les approches tarifaires.

Ce rapport vise à faire des recommandations pour améliorer les pratiques tarifaires et la situation des consommateurs, tout en prenant en compte les conditions particulières des ménages à faible revenu (MFR) et celles de certaines industries. Les recommandations sont basées sur un balisage de 31 distributeurs nord-américains (dix canadiens, 20 américains et un mexicain), ainsi que sur un aperçu des tendances tarifaires aux États-Unis et sur un état de la situation québécoise.

Les principaux constats sont que les distributeurs d'électricité américains adoptent de plus en plus des tarifs dynamiques, des compteurs avancés – permettant notamment d'avoir un contrôle direct de la charge – et la facturation nette. Malgré ces progrès, cependant, ces pratiques restent assez marginales. Moins de 5% des consommateurs résidentiels étaient sous une tarification dynamique en 2015, alors que pour les clients commerciaux et industriels, ce pourcentage était de 8,6% et de 10% respectivement.

Les structures tarifaires se doivent cependant d'évoluer, parce que des défis importants émergent. Au Québec, les besoins en puissance augmentent, alors que des surplus d'énergie existent. Alors qu'il faudrait avoir des signaux de prix pour mieux gérer cette puissance, quitte à diminuer le prix de l'énergie qui est abondante, la structure tarifaire du plus grand groupe de consommateur est presque entièrement basée sur le volume d'énergie consommée. Ce groupe de consommateurs au tarif D représente 36% des ventes d'énergie mais 53% de la puissance requise. Si 58% des dépenses liées au coût de service du tarif D sont fixes, seulement 10% des revenus le sont. Inévitablement, des coûts fixes sont donc récupérés par des ventes de kilowattheures (kWh). Avec l'efficacité énergétique grandissante, l'autoproduction et la croissance des véhicules électriques (qui vont surtout ajouter des besoins ponctuels en puissance), moins de ventes de kWh sont à prévoir, et plus de frais fixes.

Tarifs résidentiels

Dans ce contexte, certaines structures tarifaires analysées lors de ce balisage présentent des caractéristiques intéressantes. Du côté résidentiel, même si la structure dominante est une structure très similaire à celle d'Hydro-Québec Distribution (HQD), quoique rarement aussi simple et compréhensible, certains distributeurs envoient des signaux économiques en faisant varier la redevance mensuelle selon l'ampérage ou la puissance utilisée. De même pour la composante énergie, si beaucoup utilisent une structure progressive par tranche, des différenciations saisonnières ne sont pas rares. Près du tiers des tarifs résidentiels étudiés ont en effet une composante saisonnière pour l'énergie. C'est plus que le nombre de distributeurs faisant une différenciation sur une base géographique ou climatique – même si des coûts différents sont clairement associés à des régions rurales ou aux climats exigeants plus de chauffage ou de climatisation.

L'offre des distributeurs pour les clients résidentiels inclut presque toujours des possibilités d'autoproduction et des programmes pour les MFR – mais rien qui ne tranche beaucoup avec ce que HQD fait ici. Par contre, et c'est un constat important de notre étude, nous n'avons pas pu trouver un autre distributeur qui procédait à un interfinancement de l'ampleur de celui effectué au Québec. Nul part ailleurs le consommateur résidentiel ne voit en effet le prix (coût moyen) de son kWh être abaissé de 1,54¢, en finançant cette subvention croisée par un ajout, en moyenne, de 1,69¢ au prix commercial et de 0,31¢/kWh au tarif L des grands clients industriels.

Tarifs généraux et industriels

Dans les tarifs d'affaires (agricoles, commerciaux et industriels), le signal de prix sur la puissance est en général beaucoup plus présent. Encore une fois, HQD offre à sa clientèle une structure tarifaire beaucoup plus simple et compréhensible que la plupart des distributeurs du balisage. De plus, HQD ne se distingue pas par des catégories tarifaires fondées sur l'usage très distinctes. Chaque distributeur a ses particularités, et l'on retrouve régulièrement des tarifs pour stimuler le développement économique. On a pu aussi recenser quelques cas de stations de ski qui bénéficiaient de conditions particulières (parfois pour des contrats à durée limitée) ou des tarifs spéciaux pour le transport en commun.

HQD fait cependant beaucoup moins usage que la plupart de ses contreparties nord-américaines de tarifs différenciés dans le temps, pour la puissance comme pour l'énergie. C'est clairement un aspect qui pourrait être amélioré.

Pistes de solutions

Ce balisage, les tendances identifiées et la situation québécois ont alimenté une réflexion qui a mené à l'identification de sept pistes de solutions, groupés en trois catégories : pour les tarifs domestiques, généraux et industriels et pour l'interfinancement.

1. Tarif domestique

- *Introduction d'une tarification de la puissance.* Pour contribuer à gérer les pointes et augmenter les revenus non liés au volume d'énergie consommé. Ce tarif pourrait être progressif, pour limiter l'impact sur les petits consommateurs.
- *Créer une différenciation saisonnière des prix.* Surtout pour la puissance, il est important d'envoyer un message économique correspondant à la réalité de l'utilisation du réseau.
- *Créer une différenciation par zone climatique.* Les besoins en chauffage dominant la consommation d'électricité, mais le climat québécois n'étant pas aussi rigoureux partout, une tranche de consommation « pour le chauffage » devrait prendre en compte les variations géographiques.
- *Cibler les ménages à faible revenu.* Des programmes plus ciblés devraient être conçus et prendre plus d'ampleur. Des choix tarifaires pour tous ne devraient pas être faits sur le principe qu'ils sont favorables aux MFR. Les tarifs devraient viser une plus grande efficacité dans la consommation, et des mécanismes spécifiques ciblant les groupes ayant des besoins particuliers devraient être bâtis.

2. Tarifs généraux et industriels

- *Simplification supplémentaire de la structure tarifaire.* Au lieu d'avoir un nombre tout de même assez grands de tarifs pour différentes classes de consommateurs, une grille tarifaire basée sur des paramètres explicites de consommation et de conditions de service devrait être utilisée (i.e. alimentation en monophasé ou triphasé, niveau de tension, puissance maximale utilisée, éléments géographiques et temporels).
- *Avoir des programmes d'aide temporaire.* Les besoins particuliers de certaines industries devraient être pris en compte pour des périodes limitées, et ne donner lieu à des traitements préférentiels qu'exceptionnellement. Ces aides sont une pratique répandue en Amérique du Nord, qu'il ne faut pas encourager mais bien baliser et limiter.